

L'ORIENTATION AU LYCÉE

L'orientation, construite, progressive est au cœur de la rénovation des voies générale, technologique et professionnelle.

Ce document a vocation à aider les équipes dans les établissements scolaires à mettre en place des activités pédagogiques qui permettent aux lycéens de faire des choix de formation (ou d'insertion professionnelle pour certains élèves de lycée professionnel) après le baccalauréat.

La rénovation des différentes voies au lycée met l'accent sur les passerelles possibles de l'une à l'autre et sur la construction progressive pour chaque élève de son parcours.

La personnalisation des parcours nécessite un accompagnement des élèves par les équipes pédagogiques dans le cadre ordinaire de la classe et dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.

L'orientation va se décliner en seconde générale et technologique, à travers les enseignements d'exploration, l'accompagnement personnalisé, mais aussi le tutorat et les stages (de remise à niveau et passerelles).

Au cycle terminal elle prend place dans les enseignements de spécialité et spécifiques de la série, le tutorat, les entretiens d'orientation, les démarches d'orientation active...

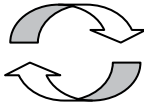
Préalables

- ⇒ **L'orientation, comme traduction du parcours de l'élève tout au long de sa scolarité.**
- ⇒ **L'orientation, partie intégrante de la formation de chaque élève pour une insertion sociale et professionnelle réussie.**
- ⇒ **S'orienter au sens de : « prendre ses repères », « faire des choix en connaissance de cause », « construire progressivement son propre parcours de formation et d'insertion », « apprendre à devenir autonome et lucide dans ses décisions ».**
- ⇒ **S'orienter c'est développer et se construire des compétences et mobiliser des ressources...**
- ⇒ **L'orientation concerne tous les élèves du lycée d'enseignement général, technologique et professionnel. Elle s'inscrit dans le cadre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations.**

►► S'orienter : une compétence

Les nouvelles stratégies d'enseignement au lycée amènent naturellement à définir les objectifs d'enseignement en termes de compétences. Ce travail est entamé dans le cadre du socle commun au primaire et au collège. À l'entrée au lycée, un diagnostic partagé entre enseignants et élèves permettra la mise en œuvre d'un accompagnement efficace qui prenne sens pour les élèves. Sur ce point, les documents élaborés pour le collège (attestation et grilles de références) sont de bons outils de travail pour entamer une réflexion à ce sujet, en particulier pour l'évaluation de la compétence 7 du socle commun.

►► « Développer des compétences pour s'orienter »

Les capacités à développer Interactions constantes entre les deux domaines. 	
S'auto-évaluer <ul style="list-style-type: none"> • Produire des questionnements • Analyser un contexte (repérer les risques, déterminer les besoins, les contraintes) • Savoir se fixer des buts • Décrire les compétences acquises 	Faire preuve d'esprit d'initiative <ul style="list-style-type: none"> • Produire des argumentaires pour étayer ses différentes hypothèses de choix d'orientation, d'options, de formation • S'informer, enrichir ses représentations, évaluer la pertinence de l'information Savoir prendre l'avis des autres Se construire ou activer un réseau • Communiquer à l'écrit et à l'oral sur son projet, rendre compte de ce que l'on a acquis lors d'une période de formation en entreprise, d'un stage.... • Prendre des décisions, pour conforter ou faire évoluer son projet professionnel. Etablir des priorités
Attitudes	
Motivation : <ul style="list-style-type: none"> • avoir confiance en ses capacités, • être lucide sur ses possibilités • avoir le désir de progresser 	Curiosité, autonomie dans ses démarches : <ul style="list-style-type: none"> • ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité
Des connaissances	
Sur les formations <ul style="list-style-type: none"> • la multiplicité des parcours de formation et des passerelles • le lien entre les compétences actuelles et celles visées dans le parcours à venir • les ressources disponibles • les compétences communes à plusieurs formations Sur les métiers et les familles de métiers <ul style="list-style-type: none"> • les compétences et les ressources à mobiliser • les activités professionnelles • les perspectives du marché de l'emploi • les évolutions des métiers • la formation tout au long de la vie 	

► **La compétence à s'orienter doit s'acquérir progressivement alors qu'il n'existe pas d'enseignement spécifique « orientation ». Il est donc essentiel de rapprocher formation et orientation, deux composantes trop souvent disjointes dans la scolarité des élèves.**



AU SEIN DES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

Les différentes capacités, connaissances et attitudes peuvent être travaillées au sein des enseignements disciplinaires du tronc commun (ou exploratoires en seconde Générale et Technologique), **au cours des activités ordinaires de classes ou lors de démarches de projet, sans faire explicitement référence à l'orientation :**

- ▶ Analyser une situation, produire des questionnements
- ▶ Définir ses besoins et les contraintes à prendre en compte
- ▶ Préparation en amont d'une activité ou d'un devoir « suis-je prêt ? »
- ▶ Élaborer une démarche, une stratégie, la mettre en œuvre en faisant des choix
- ▶ Justifier ses choix ou ce qu'on affirme, analyser et verbaliser ses difficultés
- ▶ Communiquer à l'écrit ou à l'oral sur ses choix
- ▶ ...

Certains enseignements et programmes disciplinaires apportent également des connaissances sur les métiers.

Cependant, la possibilité de **transférer des démarches acquises** dans une discipline à d'autres disciplines et ensuite à la prise en main de son parcours n'est pas évidente pour les élèves. Ils perçoivent souvent les différentes disciplines comme des objets indépendants. **Ce travail au sein des disciplines ne peut prendre sens que s'il est présenté explicitement aux élèves par l'ensemble de l'équipe pédagogique.** Quelques capacités identifiées et choisies par l'équipe peuvent alors être travaillées par chaque enseignant, et d'autant plus efficacement que la cohérence de la formation dispensée sera visible par les élèves.

En seconde Générale et Technologique, les enseignements d'exploration ne sont pas propédeutiques d'un futur parcours et ne conditionnent en rien l'accès à des filières particulières du cycle terminal. Tous les élèves auront donc à construire, à l'issue de la 2^{de} GT, un choix de série de baccalauréat, un choix d'enseignements spécifiques, et éventuellement un choix d'établissement.

Certains enseignements d'exploration vont apporter un éclairage sur les formations de l'enseignement supérieur et les débouchés possibles, en liaison avec les compétences développées par les études littéraires, scientifiques et technologiques, économiques... Ils vont permettre aux élèves de se projeter sur le moyen et le long terme.

Fin seconde, ce choix constitue, concrètement, une première étape importante de leur parcours de formation.

En seconde, prioritairement, l'orientation vise au choix d'une filière de baccalauréat...

En lycée professionnel, les projets pluridisciplinaires menés avec des partenaires du monde professionnel jouent un rôle déterminant dans le processus d'orientation.

En cycle terminal : l'orientation se centre, en priorité, sur la liaison avec l'enseignement supérieur et/ou l'insertion professionnelle pour des élèves de Lycée Professionnel. La spécialisation de la formation des élèves de la seconde à la terminale, participe à la construction du projet d'orientation (exemple en série Economique et Sociale, les enseignements de spécialité sont en lien avec les disciplines universitaires).



AU COURS D'ACTIVITES PROPRES A L'ORIENTATION

En plus des temps d'enseignements disciplinaires, la capacité à s'orienter peut être sollicitée également pendant le temps de l'accompagnement personnalisé en seconde ou du tutorat à tous les niveaux d'enseignement du lycée général, technologique ou professionnel.

Ainsi, des activités menées sur des temps spécifiques peuvent apporter les connaissances nécessaires, solliciter certaines capacités et développer des attitudes de manière plus ciblée :

- ✓ **Développer des attitudes de curiosité et d'esprit d'ouverture :** une priorité pour éviter que les élèves restent enfermés dans ce qu'ils connaissent déjà ou ont énoncé, à un moment donné, comme projets, désirs, ...

- ✓ **Apprendre à s'informer de manière critique :** l'approche critique constitue une capacité majeure, pour aborder l'offre de formation du cycle terminal, comme pour aborder ensuite l'enseignement supérieur. Les élèves sont souvent des « cibles à atteindre », pour tous ceux qui développent des actions de promotion, de valorisation, de communication sur les formations et les métiers. L'objectif n'est pas de mettre les élèves à l'abri en n'utilisant que des supports officiels, objectifs... Mais de leur apprendre à décoder, à interroger les supports de communication, les messages, les non dits. Pour pouvoir s'ouvrir à toutes les opportunités, et analyser le contexte, en toute sécurité...

- ✓ **Apprendre à s'auto évaluer :** Il est impossible de se projeter dans une démarche de formation si l'on n'a pas construit, une évaluation lucide sur ce que l'on est réellement en mesure, aujourd'hui, d'entreprendre et de réussir.

- ✓ **Apprendre à demander des avis, des conseils :** communiquer, oser exprimer ses hypothèses et demander conseil, suppose, pour un certain nombre d'élèves, des temps de préparation individuels ou collectifs (la constitution d'un mini dossier, d'un document de synthèse...) qui leur permettent de se projeter sur les suites de leurs démarches.

- ✓ **Apprendre à argumenter ses choix, ses hypothèses d'orientation :**
« Présenter votre motivation » ... au cycle terminal et aussi à l'issue du baccalauréat, les lycéens sont souvent confrontés à cette demande. Cette tâche est complexe dans la mesure où elle nécessite d'articuler tous les apprentissages précédents, puisqu'il s'agit d'instaurer des liens entre ce qu'ils ont compris de la formation qu'ils envisagent, ses perspectives et ce qu'ils se savent capables de réussir. Réussir à argumenter ses choix oblige à se projeter, s'évaluer, analyser le contexte, faire des liens et des hypothèses...



1 Aider les lycéens de seconde à identifier leurs besoins dans le cadre de « l'aide à l'orientation »

L'argumentation de ses choix étant une « tâche complexe » qui permet relativement bien d'identifier le degré de maîtrise de la capacité à s'orienter, des pistes de travail sont en train de se dessiner...

Des équipes envisagent de demander aux élèves, à partir d'une grille de départ, d'élaborer un texte argumenté, pour expliciter les raisons qui les ont conduits à faire leurs choix : choix d'une 2^{de} GT, choix de leurs deux enseignements d'exploration, choix d'un lycée...

Puis, à partir de ces productions, et d'un guide d'auto analyse, les élèves seront invités à réfléchir à la manière dont leurs choix ont été construits, et la manière dont ils ont étayé leur argumentaire.

« Devenir plus curieux », « bien comprendre le système de formation », « apprendre à s'évaluer », « mieux argumenter », « mieux dialoguer et communiquer » : autant d'objectifs poursuivis par les activités collectives et individuelles proposées, en réponse aux besoins identifiés au cours de cette première étape. En faisant clairement apparaître ce qui relève de l'établissement, dans la mise à disposition de ressources (y compris méthodologiques), et ce qui relève de la responsabilité et de l'engagement des élèves : s'investir, oser expérimenter des situations inconnues, tenir un carnet de bord, évaluer sa progression, demander de l'aide...

L'objectif final clairement explicité aux élèves étant de leur permettre de réussir, en fin de seconde, à produire « un texte, soigneusement argumenté, détaillant leurs motivations » pour la (ou les) série (s) de baccalauréat, et les enseignements de spécialité demandés.

C'est une première étape qui se poursuivra en cycle terminal dans le cadre de la préparation des choix post-bac.

2 Aider les lycéens de terminale à communiquer par écrit ou par oral leur projet de formation post baccalauréat.

A partir d'une situation actuellement vécue par les élèves de terminale qui sollicitent un avis sur leur demande de L1 (première année de licence) dans le cadre de l'orientation active et de la procédure Admission Post-Bac :

Ils doivent rédiger quelques lignes pour expliciter leur projet d'études.

Cette activité va leur demander de décrire, d'argumenter leur projet de formation en individuel (mais peut se faire aussi en collectif lors d'une activité de préparation en groupe). Cette situation est proche d'une démarche dite « de lettre de motivation » dans la mesure où le lycéen doit être capable de :

- ▶ formaliser par écrit (et à l'oral) ses points forts, d'évaluer son travail scolaire, ses connaissances, ses compétences, ses besoins ;
- ▶ formaliser par écrit (et à l'oral), donc connaître, les pré-requis, les attendus de la formation qu'il envisage ;

- ▶ formaliser les points d'amélioration ;
- ▶ décrire selon quelques critères (définis au préalable) quelques activités professionnelles possibles à l'issue de la formation en termes d'avantages et d'inconvénients, en termes de compétences attendues... ;
- ▶ exprimer ce qu'il a acquis dans la formation où il se trouve ;
- ▶ exprimer ce qu'il a acquis dans la formation ou l'option où il se trouve quand il est en situation de vouloir en changer ;
- ▶ remettre en cause ses propres représentations.

Cette activité dite « de lettre de motivation » est une activité complexe qui trouve sa place, entre autre, dans les temps d'entretien, de tutorat, d'accompagnement et qui s'appuie sur des compétences et des connaissances construites dans les disciplines.

3 Aider les lycéens de cycle terminal à identifier et analyser en groupe les filières d'enseignement supérieur.

Faire travailler les élèves en groupes (ou plutôt en équipe). Différentes modalités :

- ▶ Chaque groupe va découvrir une ou deux filières scientifiques (par exemple), différentes selon les groupes et va devoir les présenter aux autres groupes.
- ▶ On peut aussi prévoir un double croisement, par filière scientifique et aussi par thèmes : les compétences attendues, la quantité de travail, les débouchés possibles...
- ▶ On pourra croiser les équipes (c'est-à-dire refaire les groupes) pour une présentation (écrite ou orale ou vidéo ou diaporama ...) selon chaque filière ou selon chaque thème pour toutes les filières.
- ▶ On peut aussi faire travailler les élèves pour leur permettre de découvrir qu'un métier peut s'exercer après des parcours différents.
- ▶ On peut aussi faire comprendre qu'un même parcours de formation peut déboucher sur des activités professionnelles différentes.

C'est le travail sur la construction des compétences qui est fondamental.

4 La préparation d'un devoir ou d'une activité

Les situations pédagogiques qui permettent de solliciter chez les élèves la capacité à s'auto-évaluer :

- ▶ préparation en amont d'une activité ou d'un devoir « *est-ce que je suis prêt pour cette activité ou ce devoir ?* »
- ▶ est-ce que pendant la séquence d'apprentissage on prend le temps pour que l'élève puisse s'auto-évaluer ? Il s'agit d'encourager l'évaluation formative et formatrice afin d'aider les élèves à repérer et prendre conscience de leurs marges de progrès.

5 Les programmes d'enseignement

Par exemple en sciences physiques et chimiques (tronc commun en seconde générale et technologique) :

« Cela (la construction du citoyen) n'est possible que s'il a pu bénéficier d'une formation de base suffisante pour avoir une **analyse critique des problèmes posés et des solutions proposées**. La science s'avère un instrument privilégié de cette formation parce qu'elle est susceptible d'aider durablement les élèves à **observer, réfléchir, raisonner...**Elles (les sciences) doivent donc trouver naturellement leur place dans la **mise en valeur des qualités individuelles** propres de chaque élève, afin de l'aider à **découvrir ses talents** et à s'accomplir. Enfin, sans préjuger des choix finaux des élèves en matière **d'orientation, il s'agit de les aider dans la construction de leur parcours personnel.**» (extraits des objectifs).

6 Le tutorat, temps d'auto-évaluation et de bilan

Un dispositif de tutorat consiste à conseiller et guider les lycéens dans leur parcours de formation et d'orientation.

Il peut s'exercer tout au long de la scolarité des lycéens. Il vise à accompagner l'élève vers les ressources disponibles, à l'amener à construire une stratégie de recherche sur les poursuites d'études, à organiser le cas échéant des visites d'entreprise ou des entretiens individualisés.

Le tuteur, qu'il soit enseignant ou conseiller principal d'éducation, n'est pas censé tout savoir et tout connaître sur les études, les métiers, les entreprises...

Le tutorat implique parfois pour un enseignant d'être capable de dire à un élève « je ne sais pas, mais on va chercher ensemble ».

Un temps possible pour le tutorat est l'entretien personnalisé d'orientation.

7 L'entretien personnalisé d'orientation au lycée, un temps possible dans le cadre du tutorat.

En classe de première et terminale de la voie générale, technologique ou professionnelle des lycées, chaque élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation. La participation des parents doit y être systématiquement recherchée.

L'entretien d'orientation est conduit par le professeur principal, qui s'appuie sur l'expertise des professionnels de l'orientation (directeurs du centre d'information et d'orientation, conseillers d'orientation-psychologues).

Il se tient dès que possible après la rentrée scolaire et en cours d'année pour un bilan d'étape.

En classe de première cet entretien a comme objectif d'informer et surtout de sensibiliser en amont le jeune aux différentes voies qui s'offrent à lui et ainsi de l'aider à affiner le choix qu'il sera amené à effectuer en classe terminale.

- ▶ Il est l'occasion de rappeler les étapes obligatoires et celles à venir, les ressources, les débouchés de chacune des formations, enseignement supérieur ou insertion, d'identifier les démarches à effectuer ;

► Il permet, par exemple, de préparer la journée de visite d'un établissement d'enseignement supérieur (démarches, exploitation).

En première professionnelle, il est complété par la communication des conditions spécifiques d'accès, essentiellement aux STS, et des futures conditions d'insertion professionnelle.

En classe de terminale des lycées d'enseignement général et technologique, l'entretien d'orientation permet d'accompagner chaque élève dans les procédures d'admission post-bac dans le cadre de l'orientation active et du dossier unique. Il prépare en particulier le conseil de classe consacré à l'orientation qui, prenant connaissance des intentions d'inscription post-bac de chaque lycéen, porte un avis, un conseil.

En classe de terminale des lycées professionnels, il favorise, pour les lycéens qui envisagent des poursuites d'études, la bonne appropriation des conditions d'admission dans les filières techniques supérieures.

En résumé :

L'entretien personnalisé d'orientation, c'est :	Attitudes à éviter lors de l'entretien	Attitudes à privilégier
<p>Un dialogue d'étape « lycée-lycéen-famille » sur le parcours de formation et d'insertion visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • faciliter la communication • apporter des informations et mettre le lycéen et sa famille en situation de se les approprier • mettre en place un accompagnement spécifique pour favoriser la construction du parcours, proposer une évolution dans les démarches, • prendre en compte des éléments non scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • décider pour l'élève, se substituer à lui pour lui indiquer ce qu'il doit faire • juger le projet de l'élève : porter un jugement de valeur sur une idée, une intention • influencer l'élève en faisant pression, en ne lui proposant qu'un seul parcours possible • limiter le questionnement de l'élève en se centrant uniquement sur les résultats scolaires ou les disciplines 	<ul style="list-style-type: none"> • écouter l'élève, favoriser son expression et l'aider à réfléchir • respecter l'élève en adoptant une position d'accompagnateur • construire avec l'élève en examinant avec lui des pistes, des démarches, des parcours • ouvrir la discussion en évoquant des éléments non scolaires, de contexte, d'intérêts...

8 La connaissance des formations

La connaissance des formations (quelles sont les compétences attendues chez un élève de seconde qui veut faire telle ou telle série de baccalauréat ?) relève des enseignants, ceux des disciplines et aussi les professeurs principaux, les enseignants documentalistes...

Au cycle terminal elle se construit aussi dans toutes les actions de liaison avec les établissements d'enseignement supérieur, journées d'immersion à l'université, orientation active, participation à un forum, activités lors de journées portes ouvertes...

Il est important que l'adulte lui aussi partage cette attitude de questionnement, afin de permettre à l'élève de la développer.

9 La découverte d'une entreprise

Lors d'une visite, une séquence d'observation en entreprise, un stage...

Cette situation nécessite de bien définir l'objectif de la séquence, ce que l'on veut que les élèves apprennent, observent, vérifient, découvrent.

A partir de l'observation des compétences et des parcours des professionnels, la découverte d'une entreprise de vérifier qu'une filière découverte dans un établissement d'enseignement supérieur permet d'exercer des activités professionnelles différentes selon les entreprises ou au contraire qu'une multiplicité de parcours de formation peut déboucher sur des activités professionnelles proches.

Elle permet de définir ce qu'est une fonction dans une entreprise, d'infirmer ou confirmer une volonté

10 La contribution des services d'orientation

Les directeurs de CIO et les conseillers d'orientation psychologues ont pour mission de favoriser la mise en place dans les établissements scolaires d'une démarche progressive et construite d'aide à l'orientation :

- ▶ dans les activités qu'ils proposent,
- ▶ en tant que conseiller technique du chef d'établissement sur le volet orientation du projet d'établissement,
- ▶ au sein du conseil pédagogique, en tant que personne consultée sur le sujet de l'orientation,
- ▶ au sein du conseil des délégués pour la vie lycéenne, à l'initiative du président ou des membres du conseil sur les questions de l'orientation.



DES RESSOURCES

De nombreuses ressources en ligne sont déjà à la disposition des équipes

➔ Site du Ministère de l'Éducation Nationale

<http://www.education.gouv.fr>

- ⇒ Pour accéder à « l'espace pro pour le nouveau lycée », les textes réglementaires importants...

➔ Site eduscol

<http://eduscol.education.fr>

- ⇒ Le « kit formation » pour accompagner la réforme du lycée
- ⇒ 15 fiches repères sur le parcours de découverte des métiers et des formations

➔ Site de l'académie de Rennes

<http://www.ac-rennes.fr>

- ⇒ Espace éducatif
- ⇒ Espace orientation - insertion

➔ Site de l'onisep

<http://www.onisep.fr>

- ⇒ L'espace « équipes éducatives » pour accéder à des activités pédagogiques, des diaporamas, des vidéos, des guides...
- ⇒ L'espace « spécial réforme du lycée rentrée 2010 »
- ⇒ L'espace « admpostbac »
- ⇒ L'espace « infosup »

➔ Site NADOZ

<http://www.nadoz.org>

- ⇒ Pour accéder à toutes les ressources formation de l'académie de Rennes.

...EN CONCLUSION ou Rappels avant d'aller plus loin...

► Pourquoi promouvoir cette capacité à s'orienter ?

► Pour prendre des décisions

- ▶ de façon argumentée,
- ▶ pour rendre l'orientation réellement active,
- ▶ pour apprendre à gérer les transitions,
- ▶ pour prévenir les décrochages, les abandons,
- ▶ pour maintenir un niveau de compétences tout au long de sa vie et éviter les ruptures.

Car l'orientation est un « ...processus continu qui permet aux citoyens à tout âge et tout au long de leur vie de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi... »

...l'orientation comprend des activités individuelles ou collectives d'information, de conseil, de bilan de compétences, d'accompagnement ainsi que d'enseignement des compétences nécessaires à la prise de décision et à la gestion de carrière. »

Résolution adoptée par les états membres européens en novembre 2008

